

ARRETE DE DELEGATION

Le Maire de la ville de Saint-Avold :

Vu l'article L. 2122-18 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal de l'installation du conseil municipal de la commune de Saint-Avold en date du 4 juillet 2020 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du maire de la commune de Saint-Avold en date du 4 juillet 2020 et celui de l'élection des adjoints au maire de la commune de Saint-Avold en date du 11 juillet 2020 ;

Vu le Conseil municipal du 23 juillet 2020 au cours duquel les commissions municipales ont été créées,

Vu le courrier du 29 septembre 2020 de Mme Sarah BACH informant le maire de sa décision de démissionner de ses fonctions d'adjointe ;

Vu le remplacement de Mme BACH dans ses fonctions d'adjointe par Mme Virginie SPIR lors du conseil municipal du 25 novembre 2020, pt 2, qui a entraîné également des modifications au sein des commissions municipales ;

Vu l'arrêté n°045/2021 – 21 001 du 8 janvier 2021 portant retrait de délégation de fonction et signature à M. Ismaël AJDID conseiller municipal ;

Vu le conseil municipal du 25 février 2021 au cours duquel des modifications sont intervenues au sein des commissions municipales ;

Vu le conseil municipal du 02/12/2021 point 1, relatif :

- à la démission de Mme Sarah BACH de ses fonctions de Conseillère municipale ;
- à l'installation de M. Joël CRISSETIG, suivant de la même liste, suivie de sa démission ;
- à l'installation de Mme Bérangère MESNIER, suivante de la même liste,

Vu le conseil municipal du 18/10/2022 point 1, relatif :

- au décès de Mme Carine MULLER, Adjointe,
- à l'installation de M. François BRASSE, suivant de la même liste, dans ses fonctions de conseiller municipal

Vu le conseil municipal du 21/12/2022 point 1, relatif :

- à la suppression du poste d'Adjoint devenu vacant à la suite du décès de Carine Muller

Vu le conseil municipal du 09/06/2023, point n°1, relatif :

- à la démission de M. Serge HAYDINGER, conseiller municipal
- à l'installation de Mme Marie-Lyne LINDAUER, suivante de la même liste, dans ses fonctions de conseillère municipale

Vu le conseil municipal du 12/09/2023 point n°1, relatif :

- à la création d'un poste d'adjoint supplémentaire

Vu le conseil municipal du 12/09/2023 point n°2, relatif :

- à l'élection de Mme Monique EISENBARTH BETTINGER au poste de 9^{ème} adjointe

Vu le conseil municipal du 26/10/2023, point n°1 relatif :

- au décès de M. François BRASSE, conseiller municipal,
- à l'installation de M. Georges KASSAB, suivant de la même liste, dans ses fonctions de conseiller municipal

Vu le conseil municipal du 12/02/2024 points n°1 et n°2 relatifs

- au non maintien de M. Gaetan VECCHIO dans ses fonctions d'adjoint après que M. le Maire lui ait retiré toutes ses délégations par arrêté n°001/24001 du 23 janvier 2024 ;
- à la suppression du poste d'adjoint devenu vacant,

Considérant que l'ensemble des modifications précitées entraînent des variations quant aux délégations de fonction et signature accordées précédemment par le maire aux élus, par arrêtés : n°034/2020-20009 du 21/07/2020 ; n°035/2020-20010 du 18/08/2020 ; n°043/2020-20028 du 30/10 ; n°044/2020-20029 du 26/11/20 ; n°050/2021-21011 du 18/06/2021, et n°053/2022 du 14/02/2022, n°054/2023-23036 du 15/12/2023,

a r r ê t e,

Article 1

Délégation permanente de fonctions et signatures est donnée aux personnes désignées comme suit, en colonne (1) puis en colonne (4) par ordre du rang, en ce qui concerne les matières relevant de leur compétence, selon les tableaux pages : 3/16 ; 4/16 ; 5/16 ; 6/16 ; 7/16 ; 8/16 ; 9/16 ; 10/16 ; 11/16 ; 12/16 ; 13/16 ; 14/16 ; 15/16,

Par conséquent,

Les arrêtés : n°034/2020-20009 du 21/07/2020 ; n°035/2020-20010 du 18/08/2020 ; n°043/2020-20028 du 30/10 ; n°044/2020-20029 du 26/11/2020, n°050/2021-21011, n°053/2022-22012, n°054/2023-23036 sont abrogés.

DELEGATIONS DE FONCTIONS ET DE SIGNATURES

N° de colonne →		1	2	3	4		
N° de ligne ↓	<u>Prénom & Nom</u>		Matières relevant de sa compétence	Services de rattachement	En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :		
			Urbanisme, Foncier, opérations immobilières, gestion domaniale	Urbanisme - Foncier	1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
	M. Umit YILDIRIM 1 ^{er} adjoint Président de la Commission :		Travaux	Services Techniques	M. BREM conseiller municipal	M. HELFENSTEIN adjoint	M. LETULLIER conseiller municipal
			Circulation			Mme MALAMANE conseillère municipale	M. HELFENSTEIN adjoint
1	Travaux Foncier Urbanisme Gestion domaniale Opérations immobilières Circulation Sécurité, risques incendie & panique dans les ERP		Commission communale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP				Mme MALAMANE conseillère municipale

ID : 057-21570

Reçu en préfecture le 26/02/2024

Publié le 26/02/2024

ID : 057-215706060-20240215-KJ 260224 DG007-AR

36, Boulevard de Lorraine – BP 10019 – 57501 SAINT-AVOLD Cedex – Tel. 03.87.91.10.07 – Fax 03.87.91.36.47
www.mairie-saint-avold.fr – e-mail : courrier@mairie-saint-avold.fr

3/15

N° de colonne →	1		2		3		4		
	Prénom & Nom		Matières relevant de sa compétence		Services de rattachement		En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :		
N° de ligne ↓							1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
2	Mme Raymonde SCHWEITZER 2^{ème} adjointe Présidente de la Commission : Culture Archives Devoir de mémoire Communication Affaires patriotiques <i>Vice-présidente :</i> <i>Mme Geneviève MATHE-HERMAL</i> <i>Conseillère municipale</i>		Culture	Culturel	Culturel		Mme MATHE-HERMAL <i>conseillère municipale</i>	Mme BECKER- BARDELMANN <i>conseillère municipale</i>	Mme MALAMANE <i>conseillère municipale</i>
			Associations culturelles					Mme KLEIN- MORAWSKI <i>conseillère municipale</i>	Mlle LALLEMENT <i>conseillère municipale</i>
			Jumelage		Archives		Mme BECKER BARDELMANN <i>conseillère municipale</i>	Mme LALLEMENT <i>conseillère municipale</i>	Mme KLEIN MORAWSKI <i>conseillère municipale</i>
			Devoir de mémoire				Mme MATHE-HERMAL <i>conseillère municipale</i>	Mme BECKER-BARDELMANN <i>conseillère municipale</i>	
			Affaires patriotiques		Culturel		Mme MALAMANE <i>conseillère municipale</i>		
			Musique		Conservatoire de musique		Mme KLEIN-MORAWSKI <i>Conseillère municipale</i>		
			Communication		Communication				
			Culturel		Centre culturel Pierre Messmer		Mme MATHE-HERMAL <i>conseillère municipale</i>	Mme BECKER- BARDELMANN <i>conseillère municipale</i>	Mme KLEIN MORAWSKI <i>conseillère municipale</i>



N° de colonne		1		2		3		4				
N° de ligne		Prénom & Nom		Matières relevant de sa compétence		Services de rattachement		En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :				
3	M. Pascal LAUER 3^{ème} adjoint Président de la commission Finances Contrôle de gestion Marchés publics et achats Nouvelles Technologies Conseil consultatif de la vie locale Assurances Vice-président : M. Kevin HERBIVO Conseiller municipal		Affaires financières concernant : Commune de ST-AVOLD Soit l'ensemble des titres de recettes, mandats de paiement et toutes autres pièces comptables		Finances		M. HERBIVO conseiller municipal M. BREM conseiller municipal		Mme SCHWEITZER adjointe			
									M. YILDIRIM adjoint			
			Contrôle de gestion						Direction générale des services		Mme SCHWEITZER adjointe	
			Assurances						Marchés publics			
			Marchés publics et achats						Finances			
Conseil consultatif de la vie locale		Informatique										
Nouvelles Technologies												

N° de colonne →	1	2	3	4		
				En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :		
N° de ligne ↓	Prénom & Nom	Matières relevant de sa compétence	Services de rattachement	1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
4	Mme Amandine GUERIN <i>4^{ème} adjointe</i> Présidente de la commission : Personnel Population Etat civil Hygiène et Sécurité Cimetières <i>Vice-présidente :</i> Mme Virginie SPIR <i>adjointe</i>	Population / élections	Population / élections	Mme SPIR <i>adjointe</i>	Mme EISENBARTH BETTINGER <i>Adjointe</i>	Mme KLEIN MORAWSKI <i>conseillère municipale</i>
		Etat civil Cimetières	Etat civil		M. HELFENSTEIN <i>adjoint</i>	M. BREM <i>conseiller municipal</i>
		Hygiène et Sécurité	Service Techniques		M. BREM <i>conseiller municipal</i>	
		Personnel	Direction des ressources humaines		M. LAUER <i>adjoint</i>	M. GAUDIG <i>Adjoint</i>

N° de colonne →	1		2		3		4		
	Prénom & Nom		Matières relevant de sa compétence		Services de rattachement		En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :		
N° de ligne ↓							1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
5	M. Lothaire GAUDIG 5^{ème} adjoint Président de la commission : Vie associative Mairies annexes		Vie associative		Vie associative		M. PELLEGRINI <i>Conseiller municipal</i>	Mme KLEIN-MORAWSKI <i>Conseillère municipale</i>	Mme SPIR <i>Adjointe</i>
	Vice-président : M. Antoine PELLEGRINI <i>Conseiller municipal</i>		Mairies annexes		Direction générale adjointe des services				M. MOUTON <i>Conseiller municipal</i>

N° de colonne → N° de ligne ↓	1	2	3	4		
	Prénom & Nom	Matières relevant de sa compétence	Services de rattachement	En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :		
				1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
7	M. Pascal HELFENSTEIN 7 ^{ème} adjoint Président de la commission : Environnement Développement durable Vice-présidente : Mme Sophie ANNECCA BECKA Conseillère municipale	Environnement	Environnement	Mme ANNECA-BECKA Conseillère municipale	Mme LINDAUER Conseillère municipale	M. BREM conseiller municipal
		Développement durable				Mme BECKER BARDELMANN conseillère municipale

N° de colonne →		1		2		3		4					
N° de ligne ↓		Prénom & Nom		Matières relevant de sa compétence		Services de rattachement		En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :					
8		Mme Monique EISENBARTH BETTINGER 8^{ème} adjointe Présidente de la commission : (CM du 12.02.2024) Prévention et actions sociales Logement Plan municipal de santé Plan handicap Politique de la ville Egalité : femmes / hommes Vice-présidente : Mme Christine KLEIN MORAWSKI Conseillère municipale		Maison de retraite rue Mangin		Affaires sociales		1 ^{er} rang		2 ^{ème} rang		3 ^{ème} rang	
				Affaires sociales				Mme MALAMANE Conseillère municipale		Mme LINDAUER Conseillère municipale		Mme BOUCHENGA conseillère municipale	
				Personnes âgées				Mme KLEIN-MORAWSKI Conseillère municipale				Mme MATHE-HERMAL conseillère municipale	
				Politique de la ville				Mme LALLEMENT Conseillère municipale				Mme NACIRI conseillère municipale	
				Egalité : femmes / hommes								Mme BECKER BARDELMANN conseillère municipale	
				Maison des adolescents									
				Logement social				Mme KLEIN-MORAWSKI Conseillère municipale					
				Fonds de participation des habitants				M. GAUDIG Adjoint					

N° de colonne ↓	1	2	3	4		
				En cas d'absence ou d'empêchement de l' élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :		
N° de ligne ↓	Prénom & Nom	Matières relevant de sa compétence	Services de rattachement	1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
9-1	M. René STEINER, Maire Président de la commission : Sécurité Occupation du domaine public communal <i>Vice-président : M. Umit YILDIRIM adjoint</i>	Sécurité Occupation du domaine public communal	Police municipale	M. HELFENSTEIN <i>adjoint</i>	M. YILDIRIM <i>adjoint</i>	M. BREM <i>Conseiller municipal</i>
9-2	M. René STEINER, Maire	Affaires juridiques Protection juridique Contentieux RAPO				

1		2	3	4			
Prénom & Nom		Matières relevant de sa compétence	Services de rattachement	En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :			
				1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang	
10	M. Alain LETULLIER Conseiller municipal Président de la commission : Attractivité Commerce Entreprenariat Cœur de ville Vice-présidente : Mme Myrna BECKER BARDELMANN Conseillère municipale	Attractivité	Direction générale des services	Mme BECKER-BARDELMANN Conseillère municipale	Mme SCHWEITZER adjointe	Mme ANNECCA BECKA conseillère municipale	
		Commerce			Mme ANNECCA BECKA Conseillère municipale		
		Entreprenariat			Mme GUERIN adjointe		
		Cœur de ville			M. CHAALAL Conseiller municipal		
				Mme SCHWEITZER adjointe			

12/15



N° de colonne →	1		2		3		4		
	Prénom & Nom ↓		Matières relevant de sa compétence		Services de rattachement		En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :		
							1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
11/1	M. René STEINER, Maire Président de la commission d'appel d'offres Et/ou son représentant M. Pascal HELFENSTEIN Adjoint		Appel d'offres Marchés publics		Marchés publics		M. BREM <i>Conseiller municipal</i>	M. LETULLIER <i>Conseiller municipal</i>	M. YILDIRIM <i>adjoint</i>
11/2	M. Jean-Claude BREM Conseiller municipal Président de la Commission ad hoc marchés publics Cf délibération du CM du 8.10.2020 pt 7 <i>Président suppléant :</i> M. Mohamed CHAALAL <i>Conseiller municipal</i>		Commission ad hoc marchés publics		Marchés publics		M. CHAALAL <i>Conseiller municipal</i>	M. LAUER <i>adjoint</i>	

N° de colonne	1	2	3	4		
				En cas d'absence ou d'empêchement de l'élu(e) mentionné(e) dans la colonne (1), la délégation est accordée aux élus ci-dessous, par ordre :		
N° de ligne	Prénom & Nom	Matières relevant de sa compétence	Services de rattachement	1 ^{er} rang	2 ^{ème} rang	3 ^{ème} rang
12	M. Olivier MOUTON Conseiller municipal Président de la commission : Démocratie participative Comités de quartiers Conseil municipal des jeunes <i>Vice-présidente :</i> Mme Monique EISENBARTH BETTINGER <i>adjointe</i>	Démocratie participative Comités de quartiers Conseil municipal des jeunes	Vie associative	Mme EISENBARTH BETTINGER <i>adjointe</i>	M. GAUDIG <i>adjoint</i>	Mme BOUCHENGA <i>Conseillère municipale</i>

- Article 2 Délégation est également donnée à l'ensemble des adjoints en matière de dépôts de plainte au nom de la collectivité, durant le mandat en cours, conformément à l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales.
- Article 3 Dans la limite des crédits budgétaires affectés à leur compétence, Mmes et MM les Adjoints disposent d'une autorisation permanente d'engagement jusqu'à concurrence de 1 500 €.
- Article 4 Les documents à soumettre à la signature de Mmes et MM les Adjoints et Conseillers municipaux délégués sont présentés par l'intermédiaire du Directeur général des services (DGS) et/ou du Directeur général adjoint des services et/ou du Directeur des services techniques(DST) qui, assurant la coordination des services, auront à les parapher au préalable.
- Article 5 Le DGS de la ville de Saint-Avold est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis également à M. le Sous-Préfet par voie dématérialisée.

Saint-Avold, le 15 Février 2024

Le Maire,



R. STEINER